

Fanfare paroissiale d'Ursy

LOTO du Nouvel An

1^{er} janvier 2018

Règlement

Préambule

Le loto du Nouvel An est un loto particulier. Le règlement est dès lors légèrement différent de celui appliqué pour les autres lotos ayant lieu à Ursy.

Déroulement du loto et prix

Le loto est composé de 20 séries de 2 quines et 3 cartons, et d'une série royale de 4 cartons.

Les abonnements sont vendus au prix de fr. 10.--, valable pour les 20 séries standards du loto

Les volantes sont vendues au prix de fr. 3.-- pour 5 séries.

Les cartons pour la série royale sont vendus au prix de fr. 2.--

Lots

La valeur des lots est de fr. 9'000.--, répartie comme suit :

Séries standards :

1^{ère} quine : fr. 40.--

2^{ème} quine : fr. 30.--

1^{er} carton : fr. 150.--

2^{ème} carton : fr. 100.--

3^{ème} carton : fr. 50.--

Série royale :

1^{er} carton : une tablette tactile valeur fr. 600.--

2^{ème} carton : fr. 200.--

3^{ème} carton : fr. 100.--

4^{ème} carton : fr. 100.--

Tous les lots sont **en espèces** (excepté la tablette tactile).

Partage

Les lots sont **partagés à parts égales entre les gagnants**. La valeur minimale d'un lot est de fr. 10.--.

Le **1^{er} carton de la série royale (tablette tactile) ne sera pas partagé**. S'il devait y avoir plusieurs gagnants, un **tirage au sort** sera effectué. La personne qui tire le plus grand numéro gagne la tablette, le suivant gagne le 2^{ème} carton (fr. 200.--), etc. S'il y aurait plus de 4 gagnants, les trois plus grands numéros gagnent les trois premiers cartons, les autres se partagent le 4^{ème} carton à parts égales (par exemple, pour 5 gagnants, les gains seraient, du plus grand au plus petit numéro tiré : 1 - la tablette, 2 - fr. 200.--, 3 - fr. 100.--, 4 - fr. 50.--, 5 - fr. 50.--). Dans ce cas, **la série royale serait donc terminée après le tirage du premier carton**.

Les 2, 3 et 4^{ème} cartons de la royale (pour autant qu'ils n'aient pas été distribués lors du tirage du 1^{er} carton) seront partagés à parts égales entre les gagnants, comme pour les séries standards.

La tablette tactile ne peut pas être échangée.

Mini-Bingo

Prix de vente : 3.--

La partie des trois chiffres du mini-bingo se joue avec le 1^{er} numéro trié lors de chaque série. Si un numéro est déjà sorti, c'est le suivant qui est valable pour le mini-bingo. La première personne qui couvre ses trois numéros gagne fr. 300.- en espèces.

Le carton du mini-bingo est joué en fin de loto. La première personne qui couvre entièrement sa carte gagne fr. 300.-- en espèces.

Si la partie des trois chiffres n'est pas gagnée après les 20 séries standards, le lot de fr. 300.-- est ajouté pour le carton du mini-bingo.

Cagnotte

La cagnotte des lotos d'Ursy est également valable pour ce loto.

Elle est remportée par la personne qui aura couvert son carton complet (gagnant du 1^{er} carton) au plus tard **au 45^{ème} numéro tiré**. La cagnotte s'ajoute au lot prévu pour le carton.

La cagnotte **ne peut être gagnée qu'une fois par session** de loto. Si plusieurs personnes devaient couvrir leur carton au 45^{ème} numéro (ou avant) **lors du même carton**, la cagnotte sera partagée entre ces personnes.

Dispositions finales

Dès le moment où le loto a débuté, il est admis que **chaque joueur accepte le présent règlement**. Aucun recours n'est possible. En cas de litige, c'est le président de la fanfare qui tranchera.

Le président

Le responsable du loto